



**HAL**  
open science

# Agir sur la langue pour agir sur le monde : Micropolitiques linguistiques autogérées du genre dans les brochures libertaires

Julie Abbou

► **To cite this version:**

Julie Abbou. Agir sur la langue pour agir sur le monde : Micropolitiques linguistiques autogérées du genre dans les brochures libertaires. *Recherches sur la philosophie et le langage*, 2015, *Langage et Action*, 31, pp.151-165. hal-01382751

**HAL Id: hal-01382751**

**<https://hal.science/hal-01382751v1>**

Submitted on 17 Oct 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

## **AGIR SUR LA LANGUE POUR AGIR SUR LE MONDE : MICROPOLITIQUES LINGUISTIQUES AUTOGÉRÉES DU GENRE DANS LES BROCHURES LIBERTAIRES**

Julie Abbou

La dimension agissante de la langue sur le monde entraîne avec elle, comme un appel d'air, l'action sur la langue elle-même, et l'action sur la langue n'est jamais loin de se faire action politique. Les politiques linguistiques de féminisation en sont un exemple, où l'action politique se concentre sur la catégorisation du genre. Dans de nombreux cas, la politique linguistique se fait planification linguistique, cherchant de nouvelles normes. Dans de nombreux cas, mais pas toujours. Il existe une intervention qui se base, non pas sur la proposition d'un nouveau fonctionnement du genre, mais sur la perturbation de celui-ci en tant que lieu d'articulation du pouvoir.

Remettre en question à la fois le masculin générique et l'opposition de genre conduit alors à mettre les mains dans le cambouis du langage : le genre est un objet complexe, qui s'actualise à la fois en langue et en discours, transversal à la norme et au système. En jouant des potentialités du système, les rédacteurs et rédactrices de la perturbation peuvent cependant éviter la posture normative, à condition de maintenir de l'hétérogénéité dans leurs pratiques.

Il est ainsi peu surprenant que ce soit dans la littérature anarchiste que cette intervention trouve les complicités qui lui permettent de se réaliser. La littérature de la remise en question du pouvoir depuis la marge se prête volontiers à l'exploration des marges du discours comme lieu d'action. Et la spécificité de la matérialité discursive anarchiste se laisse saisir au prisme de la rhétorique. En prêtant attention à la parole agissante, celle-ci fait émerger la question du pouvoir, dans la langue et hors la langue. En écho à la posture anti-autoritaire, l'hétérogénéité de la perturbation du genre met aussi en question l'expertise linguistique, et au-delà, l'expertise et sa centralité. C'est en cela que cette intervention sur la langue constitue une micropolitique linguistique autogérée.

Si la langue agit sur le monde, la langue est donc un outil politique de première main. Agir sur la langue devient un enjeu politique. Les politiques linguistiques se font, du reste, toujours au nom d'un enjeu qui dépasse le strict cadre de la langue, au nom d'une motivation extralinguistique qui vise un changement social ou politique, dans lequel la langue et/ou le discours sont saisis en tant qu'outil, constituants dans un enjeu social qui les dépasse et dont ils participent. À titre d'exemple, on peut penser à la *gestion* du multilinguisme dans une aire donnée (e.g. en contexte postcolonial), à la volonté de *faciliter l'accès* à l'écriture (e.g. les réformes de simplification orthographique), à la représentation de certains *groupes sociaux* (e.g. les réformes concernant les langues régionales, la féminisation), à l'expansion ou la limitation politique comme le renforcement d'un *état-nation* (e.g. les logiques d'unification linguistique, l'interdiction des anglicismes pour le français, l'évaluation linguistique comme mesure de l'intégration), etc.

Ces politiques linguistiques, du moins quand elles accèdent officiellement à ce titre, viennent s'ancrer dans le législatif. Mais le législatif ne suffit pas à faire plier l'usage. C'est la norme qui est le moyen d'action sur l'usage. Aussi, les politiques linguistiques convoquent généralement les dictionnaires, les Académies, les commissions terminologiques (Bernard-Béziade<sup>1</sup> en recense 14 en France), les expertises linguistiques, les programmes scolaires, les grammaires... qui constituent l'arsenal de la langue.

On modifie la langue dans une volonté conservatrice ou perturbatrice, pour acquérir plus de prestige<sup>2</sup> ou pour se démarquer : intervenir sur la langue relève de la transformation à la fois d'un système et d'un usage, qui se conjugue avec des rapports affectifs à la langue.

#### *Les linguistiques politiques du genre, entre langue et discours*

Les luttes féministes sont coutumières de ce moyen d'action que constituent les politiques linguistiques. Et cela sans surprise, car le genre est avant tout un rapport, une catégorisation. C'est d'ailleurs le sème commun à ses différents emplois : que l'on parle de genre et d'espèce

---

<sup>1</sup> BERNARD-BÉZIADÉ (M.), « La représentation lexicale du genre : le cas des anglicismes dans le domaine du sport », dans Baidier & Elmiger (éds.), *Intersexion. Langues romanes, langue et genre*, München, Lincom Publisher, 2012, 63-72.

<sup>2</sup> Voir la querelle, lors de la fixation de l'orthographe en français au XVI<sup>e</sup> siècle entre les étymologistes et les partisans d'une orthographe transparente.

(le genre humain), de genre du discours (*genre juridique, genre littéraire*), de genre masculin/féminin, ou même de *mauvais genre* qui n'est pas (*bon chic bon genre*).

Joan Scott, en définissant la catégorisation de genre comme « une façon première de *signifier* des rapports de pouvoir »<sup>3</sup> et en déclinant ce champ en représentations symboliques, sémantiques (avec des concepts normatifs d'interprétation du sens), politiques et sociales, et subjectives, souligne son aspect relationnel. En ce qu'il met en cause l'essentialisme, le genre va alors nécessairement avoir maille à partir avec le discours. Agir sur la désignation des catégories, c'est agir sur l'intelligibilité du monde.

Mais les féminismes qui se préoccupent de politiques linguistiques n'ont pas toujours une telle lecture. Et l'on voit différentes stratégies apparaître, reliées à des arrière-plans idéologiques. Anne Pauwels<sup>4</sup> distingue entre une stratégie de visibilisation des femmes *via* la création et l'usage de termes féminins (le plus fréquent en français<sup>5</sup>) et une stratégie de neutralisation (courant en anglais). Bien sûr, les contraintes morphosyntaxiques de chaque langue influencent les possibilités de modification, mais il serait réducteur de s'en tenir là. Ces stratégies relèvent également, souvent, de féminismes différentialistes ou égalitaristes.

Daniel Elmiger<sup>6</sup> propose une autre distinction, celle entre féminisation de la langue et féminisation des textes. La première concerne principalement une intervention sur le lexique, c'est-à-dire le stock virtuel à disposition des locuteurs (en proposant des termes comme *professeure, chairperson*), quand la seconde se préoccupe des stratégies en discours pour éliminer le sexisme, comme le recours aux doublons (*travailleurs, travailleuses*), au générique abstrait (*le lectorat*), à l'épicénie (*les personnes*), etc. En touchant ici à l'opposition entre

---

3. SCOTT (J. W.), « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF, Le Genre de l'Histoire* 37-38, 1988, 125-153, p. 133. Nos italiques. Elle ajoute : « ce serait mieux de dire, le genre est un champ premier au sein duquel, ou par le moyen duquel le pouvoir est articulé » (*loc.cit.*).

4. PAUWELS (A.), « Socially Motivated Language Reform in a Global Lingua Franca : The Case of Gender Reform in English », in Bieswanger, Motschenbacher & Mühleisen (eds.), *Language in its socio-cultural Context, New explorations in Gendered, Global and Media Uses*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2010, 21-33.

5. On trouve, dans toute la francophonie occidentale, des dizaines de guides qui prescrivent comment féminiser les noms de métiers.

6. ELMIGER (D.), « Quelle évolution dans le domaine de la féminisation de la langue ? Constitution d'un corpus pour la description diachronique et synchronique des usages », dans Baider & Elmiger (éds.), *Intersexion. Langues romanes, langue et genre*, München, Lincom Publisher, 2012, 97-105.

langue et discours, on touche peut-être aux différentes lectures idéologiques de la dimension linguistique. Vouloir modifier la langue, la structure linguistique, comme édicter des bonnes pratiques, c'est souvent prescrire une norme. C'est le but que se donne la planification linguistique féministe, que l'argument en soit une meilleure description de la langue ou une prescription assumée.

### *La perturbation du genre comme pratique politique*

Il arrive toutefois que des pratiques s'éloignent délibérément de cette posture normative. Elsa Dorlin écrit que « de notre capacité (...) à user de techniques de tumultes à même d'inventer un autre langage politique, dépend notre capacité d'agir et de se penser comme sujets politiques en devenir »<sup>7</sup>. C'est le tumulte qui est alors l'outil d'action sur la langue. Et l'on voit ce projet à l'œuvre dans les brochures libertaires, où le genre est volontairement perturbé, ébranlé, afin de le remettre en question à deux titres.

Cette intervention concerne premièrement la règle grammaticale, peut-être implicite : le masculin l'emporte sur le féminin. C'est donc l'amalgame du masculin et du générique qui est ici mis en question. Elisabeth Burr<sup>8</sup> démontre de manière limpide comment un argument idéologique a été transformé en règle grammaticale. Solidifiée par Vaugelas en 1647 sur la base d'une noble supériorité du masculin<sup>9</sup>, Burr remonte jusqu'à Protagoras pour identifier l'attelage idéologico-grammatical qui en est l'origine. Agir sur le générique, c'est toucher à la fonction de catégorisation de la langue, et non seulement à celle de la désignation du particulier. Cette remise en question du masculin générique, qui s'approche d'une logique de « féminisation » des textes n'est pas le propre des brochures libertaires, ni de féminismes plus radicaux.

Mais la forme que prend cette remise en question permet une autre interrogation. En présentant – plus ou moins régulièrement – le masculin et le féminin simultanément, pour les termes renvoyant principalement aux humains, c'est aussi, au-delà de la question générique, l'opposition de genre elle-même, en langue, qui est troublée. Ainsi on voit apparaître,

---

7. DORLIN (E.), « De l'usage épistémologique et politique des catégories de "sexe" et de "race" dans les études sur le genre », *Cahiers du genre* 39, 2005, 83-105, p. 83.

8. BURR (E.), « Planification linguistique et féminisation », dans Baider & Elmiger (éds.), *Intersexion. Langues romanes, langue et genre*, München, Lincom Publisher, 2012, 29-40.

9. BAIDER (F.), KHAZNADAR (E.) & MOREAU (T.) (éds.), *Nouvelles Questions Féministes – Parité linguistique* 26(3), 2007.

depuis une dizaine d'années, des *manifestant-e-s*, qui sont des *individuEs*, illes sont parfois *chômeureuses* ou *unisexual-le-s* et côtoient au mieux des *loupVEs*, au pire des *keufFEs*. Les brochures dans lesquels apparaissent de telles formes portent un surmarquage qualitatif et quantitatif. Se joue là bien autre chose que la visibilité des femmes. C'est la catégorisation de genre qui est politiquement remise en question en tant que lieu d'articulation du pouvoir, et non plus seulement la répartition des sous-catégories qui le composent. Il ne s'agit pas alors de mettre à jour la langue pour pouvoir désigner les femmes, mais d'une tentative de faire disparaître le genre par la cohabitation permanente du masculin et du féminin, qui annule alors – ou du moins met en doute – la pertinence de l'opposition. Cette pratique répond peut-être à la proposition de Monique Wittig : « L'humanité doit se trouver un autre nom pour elle-même et une autre grammaire qui en finirait avec les genres, l'indice linguistique d'oppositions politiques »<sup>10</sup>.

#### LANGUE, NORME, SYSTÈME

Mais le genre est un objet linguistique complexe qui est présent tant en langue qu'en discours, et tant sur le niveau morphosyntaxique que sémantique. Le genre des mots et celui des personnes s'entremêlent, se chevauchent sans jamais se correspondre tout à fait. Le genre est aussi bien arbitraire que motivé. Et si le tumulte du genre opéré dans les brochures libertaires vise en premier lieu cette dimension motivée, qui relie la langue et le monde, il va rapidement se confronter à sa dimension arbitraire qui en est inséparable.

Émile Benveniste relève que dans l'élaboration saussurienne du concept de langue, « tout porte l'empreinte et le sceau de la dualité oppositive »<sup>11</sup>. À ce titre, le genre en français, qui est fortement grammatical et qui ne connaît pas de neutre, appartient au plein champ de la langue. C'est précisément cette dimension de dualité oppositive qui va être le lieu de la perturbation, en ce qu'elle est lieu d'articulation du pouvoir, sur le postulat de la dimension idéologique du lien entre grammaire et société.

---

10. WITTIG (M.), *Paradigmes*, s.l., Édition Kyi (pirates), 2002, p. 5.

11. BENVENISTE (É.), *Problèmes de linguistique générale, 1*, Paris, Gallimard, 1966, p. 40. Et d'en donner pour exemple : la dualité articulatoire/acoustique ; du son et du sens ; de l'individu et de la société ; de la langue et de la parole ; du matériel et de l'insubstantiel ; du mémoriel (paradigmatique) et du syntagmatique ; de l'identité et de l'opposition ; du synchronique et du diachronique, etc.

Cependant, le chamboulement du genre se fait dans un respect total des accords syntaxiques. Cela montre que la langue est retorse à la modification des règles qui la sous-tendent. Agir sur le genre en langue va donc inévitablement poser la question de l'action sur la norme.

### *La gestion des écarts*

La norme se définit par la gestion, la qualification de l'écart, dans son évaluation en vice ou en vertu. Elle énonce ce qui doit être, en regard de ce qui est. Précisément parce qu'elle est une pratique de pouvoir, ou du moins l'horizon d'une pratique de pouvoir, la norme est une solidification d'un dispositif de valeurs appliqué à des formes linguistiques. Elle implique des attitudes, à la fois propres à son élaboration (on classe des éléments comme bons, tolérables ou fautifs, avec différentes graduations) et à sa perpétuation (on l'édicte, on la respecte, ou on la transgresse). Il s'agit de réduire la multiplicité du réel, d'ordonner la variété des réalisations.

Pour Berrendonner, l'élaboration et la perpétuation de la norme se fondent l'une dans l'autre au moyen de la ré-énonciation, de la répétition :

« une norme se manifeste [...] dans un ensemble de discours qui la réénoncent sans cesse [...] Tout se passe comme si la contrainte sociale ne pouvait s'exercer durablement et efficacement qu'à la condition que ses assujettis la réaffirment en permanence à l'intention les uns des autres, chaque ré-énonciation aboutissant à attester une fois de plus le consensus dont elle fait l'objet »<sup>12</sup>.

On retrouve la même idée chez Judith Butler, qui utilise le concept derridien d'itération. Ces ré-énonciations ne sont pas normes en elles-mêmes, mais c'est dans le risque qu'elles courent de se changer en « clichés usés » qu'elles peuvent le devenir<sup>13</sup>.

Mais, comme le dit Ilana Löwy, « la norme ne peut pas prédire l'étendue des transgressions et anomalies possibles. En revanche les anomalies et les transgressions renvoient toujours à une norme »<sup>14</sup>. L'existence même de ces transgressions remet en cause l'universalité de la grammaire, et par là, la solidité de sa norme. Françoise Douay et Jean-

---

12. BERRENDONNER (A.), « Norme », dans Auroux (éd.), *Les notions Philosophiques*, Paris, PUF, 1990.

13. BUTLER (J.), *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte, 2006, p. 45.

14. LÖWY (I.), « Carlo Ginzburg : Le genre caché de la micro-histoire », dans Descoutures, Varikas, Chabaud-Rychter & Devreux (éds.), *Sous les sciences sociales, le genre*, Paris, La Découverte, 2010, 177-189, p. 183.

Jacques Pinto<sup>15</sup> indiquent en effet, à travers la voix de Sextus Empiricus, qu'il suffit qu'un locuteur accepte de dire une autre forme que celle dictée par les grammairiens pour nous rappeler de ne pas confondre universalité et majorité des cas.

### *Les potentialités du système*

Cet universalisme grammatical, qui souhaite « régulariser ces hapax rebelles aux quadrillages de nos cadastres mentaux, ou s'en désintéresser »<sup>16</sup>, c'est bien la norme. Mais la notion de système, qui, en langue, est sous-jacente à la norme permet de voir apparaître la potentialité, que la norme tient à l'écart. C'est alors le lien entre ce qui est dit et ce qu'il est possible de dire, plutôt que ce qui doit être dit, qui est interrogé. Ce champ des possibles est précisément la définition qu'Eugenio Coseriu donne du système. Ce n'est pas une représentation de ce qui est produit, mais « un ensemble de possibilités de réalisations »<sup>17</sup>. Louis Hjelmslev, dans le même sens, écrit que « le système du langage est un système de réalisables généraux, et non de réalisables universels »<sup>18</sup>.

Si le système est une affirmation de la régularité, cette catégorisation par la régularité, qui permet de penser le monde collectivement, possède une élasticité qui autorise l'apparition de nouvelles formes. Le système de la langue de Coseriu laisse la porte ouverte au dialogisme de Valentin Voloshinov<sup>19</sup>, qui postule un continuum de communication dans lequel tout événement discursif, même la répétition, est toujours nouveau.

### L'HÉTÉROGÉNÉITÉ COMME CONDITION

Les locuteurs et locutrices qui interpellent le pouvoir contenu dans l'articulation du genre vont donc avoir à agir sur le système de la langue, avec la condition, puisque du tumulte dépend notre capacité d'agir, de ne pas mettre en place de contre-norme, autrement dit d'agir sur un

---

15. DOUAY (F.) & PINTO (J.-J.), « Analogie/Anomalie, Reflets de nos querelles dans un miroir antique », *Communications* 53(1), 1991, 7-16.

16 *Idem*, p. 13.

17. COSERIU (E.), *Teoría del lenguaje y lingüística general, cinco estudios*, Madrid, Gredos, 1973 [1952].

18. HJELMSLEV (L.), *Essais linguistiques*, Paris, Minuit, 1971, p. 140.

19. VOLOSHINOV (V.) [BAKHTINE M.], *Le Marxisme ou la philosophie du langage*, Paris, Minuit, 1977 [1929].



élément du système linguistique en restant dans une perpétuelle perturbation.

Que des locuteurs lisent dans les écrits d'autres locuteurs des pratiques qu'ils considèrent comme similaires aux leurs, qu'ils reconnaissent de l'identique dans les attitudes linguistiques d'autres locuteurs, que des formes communes se transmettent et passent d'un texte à l'autre<sup>20</sup> permet alors de voir émerger une pratique commune, une intertextualité qui maintient de l'irrégularité dans ses répétitions, en écho alors à la théorie queer telle que K. J. Rawson l'évoque : « une critique du normal, où que ce soit et quelle que soit la manière dont cette normalité existe. »<sup>21</sup>, soutenant ainsi « l'incarnation d'une variété infinie de genre »<sup>22</sup>, incarnation également dans la matérialité discursive pour la pratique qui nous occupe.

L'hétérogénéité des stratégies et des réalisations devient alors une condition de la nature perturbatrice de cette action sur la langue. S'il est possible de mutualiser la subversion de cette catégorisation, sans en faire une norme, c'est seulement en postulant la multiplicité des discours, parfois contradictoires, en présence. Cette disparité discursive s'accompagne, sans surprise d'une absence de prescription, qui est une des formes que peut prendre la gestion des écarts. Il n'apparaît en effet que très rarement des productions qui cherchent à guider la conduite. Au contraire, les différents marquages typographiques, morphosyntaxiques et sémantiques dessinent des stratégies discursives multiples, qui s'appliquent à un ensemble de référents à la frontière mouvante (figures individuelle ou collective, niveau générique ou particulier)<sup>23</sup>. Cette nécessaire hétérogénéité comme soubassement de l'action politique appelle différentes considérations.

#### *Les brochures anarchistes*

Tout d'abord, le lieu discursif où cette perturbation se manifeste, les brochures anarchistes, n'a rien d'anodin. Comme le dit Vivien

---

20. Un peu à la façon des fictions post-exotiques de Volodine, qui se transmettent silencieusement ou encore comme l'on reconnaît une lettre quelle que soit la main qui en a tracé le dessin, ce que Ginzburg appelle un caractère (GINZBURG (C.), « Signes, traces, pistes », *Le débat* 6, 1980, 3-44.).

21. RAWSON (K. J.), « Queering Feminist Rhetorical Canonization », in Shell & Rawson (eds.), *Rhetorica in Motion*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2010, 39-52, p. 41.

22. *Idem*, p. 47.

23. Pour le détail de cette hétérogénéité, voir ABBOU (J.), « Double Gender marking in French: a linguistic practice of antisexism », *Current Issues in Language Planning* 12(1), 2011, 55-75.

García dans le présent volume 24, la spécificité de la littérature anarchiste prend en partie corps dans les supports qu'elle utilise. Les brochures anarchistes sont un lieu d'expérimentation de l'expression non-instituée. La contrainte formelle y est faible, et leur caractère d'actualité, leur anonymisation aisée et le peu de surveillance dont elles sont l'objet en font un outil subversif de première main. Depuis la Belle Époque jusqu'à aujourd'hui, la volonté critique y demeure pendant que les thématiques se multiplient et s'actualisent.

Spécificité du support matériel, donc, mais également spécificité de la matérialité discursive. Si Courtine définit la matérialité discursive, comme un « ordre du discours (...) distinct de l'ordre de la langue », comme « le rapport déterminé entre la langue et l'idéologie »<sup>25</sup>, c'est donc en agissant, dit-il dans les traces de Foucault, sur la matérialité discursive que se formule la possibilité de sortir « l'énoncé de la domination d'un problème de la langue, ou de la logique »<sup>26</sup>. La littérature anarchiste, en ce qu'elle est discours d'opinion, de la *doxa*<sup>27</sup>, plus que de vérité, en ce qu'elle n'est pas à l'ombre d'un ordre du discours<sup>28</sup>, se prête justement volontiers au côtoiement de discours contradictoires, autrement dit hétérodoxes, dont la cohabitation défie l'unicité de la matérialité discursive.

Un cadre souple et un discours *doxatique*, mais non dogmatique, permettent donc de voir éclore des interventions linguistiques perturbatrices sur le genre *au nom* d'une volonté politique de transformation du monde. En articulant une position anti-autoritaire au refus de l'unicité du discours, c'est-à-dire en convoquant des discours qui mettent en jeu des ensembles de valeurs d'où est exclu l'absolu, cette saisie du genre interpelle les discours qui matérialisent les relations de pouvoir tout autant que la langue comme lieu de solidification de ces relations.

Cette lecture du discours et de la langue comme agissant simultanément, c'est celle de la rhétorique. Les discours anarchistes se saisissent pleinement de cette dimension rhétorique. D'une part parce que « l'investigation rhétorique est moins à considérer comme une façon d'échapper au problème de l'autorité et de la marginalité que comme

---

24. GARCÍA (V.), « Des discours théoriques de l'anarchisme et de la philosophie », *Recherches sur la philosophie et le langage*, ce numéro, 2012.

25. COURTINE (J.-J.), « Définition d'orientations théoriques et construction de procédures en analyse du discours », *Philosophiques* 9(2), 1982, 239-264, p. 240.

26. *Idem*, p. 248.

27. Je dois à Françoise Douay cet éclairage par la *doxa*.

28. GARCÍA (V.), « Des discours théoriques de l'anarchisme et de la philosophie », *op. cit.*

une opportunité de s'y confronter. » 29. Et d'autre part, parce que la rhétorique en basculant de l'action au nom d'un discours à la parole agissante, articule discours et pratique. En effet, le sombre exemple de la guerre nous montre que celle-ci n'est pas seulement déclarée au nom de quelque chose, elle est également menée au nom de cette même chose. Plus que la conséquence d'un acte de discours, c'est la dimension agissante de la langue qui rend possible les mises à mort. C'est « le geste du bourreau » de Cornelius Castoriadis 30 qui est aussi réel que symbolique. Enfin, la rhétorique en étant « marquée par la particularité radicale, dans ses pratiques et ses productions » 31 laisse la possibilité de saisir les discours anarchistes, tout comme les discours sur le genre, dans les particularités qu'ils abritent, sans les écraser sous une lecture totalisante.

#### *La remise en question de l'expertise*

Il y a un deuxième lieu que révèle la condition d'hétérogénéité, et qui est aussi lié à la posture anti-autoritaire, c'est celui de l'expertise linguistique. Pour agir sur le système linguistique, pour pouvoir en toucher les rouages, il faut une connaissance suffisamment précise de la langue. Et, dans leurs irrégularités, les locuteurs tombent « juste » lors de leurs modifications. Ils tombent juste en ce sens qu'une régularité latente, des règles linguistiques qui ne sont jamais formalisées ni énoncées se mettent en place :

- C'est la fonction générique et non particulière qui est touchée par le genre.
- Les mots touchés sont, dans la grande majorité des cas, des signifiants à référents vivants animés humains.
- Il y a des métacatégories, les hyperonymes, qui permettent de parler des humains sans donner leur genre. Ces termes-là ont un genre grammatical. Il y a donc une distinction entre le genre motivé et le genre arbitraire.

---

29. HARIMAN (R.), « Status, Marginality and Rhetorical Theory », in Lucaites, Condit & Caudill (eds.), *Contemporary Rhetorical Theory*, New York, Guilford Press, 1999, 35-51, p. 48.

30. CASTORIADIS (C.), *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1999 [1975], p. 174.

31. GAONKAR (D. P.), « Rhetoric and Its Double. Reflections of the Rhetorical Turn in the Human Sciences », in Lucaites, Condit & Caudill (eds.), *Contemporary Rhetorical Theory*, New York, Guilford Press, 1999, 194-212, p. 198.

Ce qui nous importe ici, c'est le fait que les locuteurs convoquent leurs connaissances linguistiques pour établir des règles sous-jacentes à leurs pratiques. La cible de la transformation, le genre, est donc traitée dans sa complexité (générique, animé/inanimé, arbitraire/motivé, niveau morphosyntaxique). Il ne s'agit pas d'une technique, du simple ajout d'une voyelle un peu voyou, mais de *résolutions contextualisées d'un problème linguistique protéiforme*. Ce n'est pas là la compétence linguistique, au sens chomskyen, puisqu'il ne s'agit pas de produire des énoncés plus ou moins corrects, plus ou moins grammaticaux, mais de proposer des réalisations inscrites dans la potentialité du système. Cela nécessite alors une expertise linguistique, même si elle est intuitive.

Pourtant, si Michel Foucault caractérise les pratiques discursives par la délimitation d'un champ d'objet, par la définition d'une perspective légitime pour l'acteur du savoir et par la fixation de normes pour l'élaboration de concepts et de théories<sup>32</sup>, le rejet de la norme ici, va se faire en miroir du rejet de l'expertise comme base de la légitimité.

Le rejet des instances normatives de la langue, combiné à l'aspect volontaire de la transformation a pour résultat le brouillage de la frontière entre expert et usager. Cela est possible précisément parce que cette intervention linguistique est émise depuis la marge, qu'elle est émise en tant qu'écart. Si « la marge de la société contient ce qui est, mais ne doit pas être »<sup>33</sup>, alors la parole de l'expert, qui parle depuis le centre, est contestée par cette marginalité revendiquant son statut de marge, puisque c'est la centralité même qui est défiée.

Pour les théories féministes, cette lecture en terme de marge et de centralité n'est pas sans rappeler bell hooks<sup>34</sup>. La marginalité est un lieu politique. L'exploration des marges du discours fait apparaître une pratique politique de la linguistique, dont le caractère fondamentalement non-institué, et donc non-institutionnalisé, participe pleinement de sa signification. La perturbation du genre dans les brochures anarchistes constitue donc une politique linguistique. Cependant, Liddicoat et Baldauf<sup>35</sup> montrent à quel point il est nécessaire de redéfinir cette notion afin de pouvoir y inclure les nombreuses actions qui en relèvent sans être institutionnelles. D'une part, il faut rappeler que la politique

---

32. FOUCAULT (M.), *Language, counter-memory, practice*, Ithaca / New York, Cornell University Press, 1977.

33. HARIMAN (R.), « Status, Marginality and Rhetorical Theory », *op. cit.*, p. 41.

34. BELL HOOKS, *Feminist Theory, From margin to center*, Boston, South End Press, 1984.

35. LIDDICOAT (A. J.) & BALDAUF (R. B. Jr.), « Language planning in local contexts: Agents, contexts and interactions », in Liddicoat & Baldauf (eds.), *Language Planning in Local Contexts*, Clevedon, Multilingual Matters, 2008, 3-17.

linguistique ne se réduit pas à la planification linguistique, d'autre part, il faut prendre en compte la nature du pouvoir : « ce n'est pas à travers le pouvoir coercitif et normatif des institutions [...] que l'on agit sur les comportements, mais grâce à des actions plus subtiles sur les choix des autres »<sup>36</sup>. Il y a donc, hors des institutions, des *micro-politiques linguistiques*<sup>37</sup>, qui ne vont pas des instances du pouvoir vers les gens.

Dans le cas de la perturbation du genre, toutefois, il ne s'agit pas non plus d'une action qui va du bas vers le haut, puisqu'il n'y a pas de recherche d'une reconnaissance de la part des institutions, de la société ou de la langue. Il s'agit donc d'une *micro-politique linguistique autogérée*. Chaque locuteur agit par lui-même, tout en se situant dans une culture politique, dans un faisceau de pratiques et de stratégies<sup>38</sup>. Cette capacité d'action qui repose sur des valeurs partagées tout en conjuguant la dimension individuelle, dessine alors une sorte d'*agency*<sup>39</sup> collective des locuteurs. À l'inverse des politiques linguistiques qui convoquent la norme pour agir sur l'usage, c'est ici l'usage qui sert à contrer la norme. Et le caractère hétérogène dans le collectif est une des conditions de la non-institutionnalisation de cette pratique.

#### CONCLUSION

L'intervention linguistique qui consiste à perturber la catégorisation de genre que l'on peut voir apparaître dans les brochures libertaires, en ce que son mode d'action prend pour objet l'intersection entre la catégorisation de genre et le discours comme contraint par la grammaire, constitue donc une remise en question discursive du pouvoir.

La non-systématicité, l'émergence de nouvelles réponses pour des problèmes similaires sont alors les outils du brouillage. Plutôt que de gérer les écarts, il s'agit de les multiplier. En réinjectant de l'hétérogénéité dans la langue, les rédacteurs et rédactrices transgressent

---

36. *Idem*, p. 4.

37. *Ibidem*, p. 6.

38. C'est là une expression de la culture *Do It Yourself* (fais-le toi-même) qui s'applique à de nombreux champs, tant de la vie quotidienne que de l'action politique dans l'univers anarchiste.

39. Sur la difficulté à traduire le terme, nous renvoyons à la discussion de Cynthia Kraus qui traduit *Trouble dans le genre* de Butler et propose *capacité d'agir*, définie comme « pouvoir de résister au pouvoir » (2006 : 21).

alors la norme de genre, faisant de cette transgression linguistique une pratique politique.

Ces résolutions contextualisées d'un problème linguistique protéiforme, ces micropolitiques linguistiques autogérées, loin de l'institutionnalisation, se déploient au croisement d'une culture politique qui, en interrogeant le pouvoir, en explore les marges, et une action sur le langage qui doit faire face tant aux exigences de la langue qu'à l'exploration des marges du discours.

Version de l'auteur